

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION LOGISTIQUE DU FORUM D'EMPLOI À TANGER

Code budget : EEP001
Projet : TT-Emploi
Rubrique d'imputation : 2.6.3

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 79 communes et unions de villes de dix-huit états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

L'objectif principal du projet TT-Emploi est de promouvoir la coopération interinstitutionnelle pour garantir les droits économiques et sociaux (promotion de l'emploi) des femmes et des jeunes au Maroc, ainsi que de promouvoir le rôle opérationnel des communes de Tanger et de Tétouan en termes de création d'emplois, de formation & orientation et soutien à l'entrepreneuriat au niveau local, conformément à l'Agenda 2030 des Nations Unies et à la stratégie MedCat 2030 du Gouvernement de la Catalogne (Generalitat de Catalunya).

Le projet est financé par l'Agence Catalane de Coopération au Développement du Gouvernement de la Catalogne et a une durée de 24 mois, de janvier 2023 à décembre 2024.

Le premier axe du projet vise à renforcer les capacités des communes en matière de création d'opportunités d'emploi, d'orientation professionnelle et d'appui à l'entrepreneuriat afin de garantir les droits économiques et sociaux des femmes et des jeunes au Maroc.

Le deuxième axe du projet vise à renforcer le rôle des municipalités dans la gouvernance des politiques de l'emploi et le troisième vise à transférer les apprentissages et connaissances acquises au cours du projet dans le réseaux MedCités.

Dans le cadre du premier axe du projet, du 28 au 30 novembre de 2024 un forum d'emploi sera organisé à Tanger pour accompagner les jeunes dans la recherche d'opportunités professionnelles et de formation.

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est d'assurer la logistique du salon d'emploi de Tétouan.

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

Location, installation et récupération des produits suivants :

- 40 stands/dalots (3m/3m)
- 40 tapis
- 40 tables
- 40 poubelles

- 120 chaises
- 2 écran LED de 2/3m
- Sonorisation : 4 micros, amplificateur et 6 baffles
- Décoration du salon : 10 plantes et autres petits ornements
- 10 canapés et tables auxiliaires
- 10 tables hautes
- 50 chaises pour les invités de la salle de conférence
- 2 comptoirs d'accueil et tapis d'entrée
- Éclairage hall
- 1 totem digital

Offrir 3 pause-café pour 100 personnes, qui inclut un assortiment de gâteaux doux et sucrés marocaines, des boissons chaudes (té, cafés, etc.) et froides (eau, sodas, etc.).

La prestation doit inclure hôtesse d'accueil, serveurs et personnel de sécurité.

Le forum aura lieu dans au Centre culturel Ahmed Boukmaïh.

Le fournisseur installera le matériel demandé le 26 novembre et le récupérera le 1 décembre. L'espace doit rester dans le même état qu'il était avant l'événement.

La prestation doit également inclure l'entretien des produits/matériels pendant les jours du salon au cas où des réparations seraient nécessaires. Le budget doit inclure d'assurances pour le bon accomplissement des prestations sollicitées.

La commune fournira l'électricité pour la réalisation du forum.

Souhaila Al-Aghdass, coordinatrice locale du projet TT-Emploi, sera la personne chargée de coordonner le montage de l'installation.

Les offres présentées doivent spécifier le modèle et les caractéristiques techniques de chaque matériel et joins en annexe une photo des produits.

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au le 1 décembre 2024. Le service sera prêté à Tanger.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 13.500,00€ (toutes taxes comprises).

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

1 facture doit être présentée avec le détail suivant :

- 100% du montant après la validation par le personnel de MedCités et finalisation du service.

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCités ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

General Secretariat

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

8. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

9. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 5 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour l'organisation logistique du forum d'emploi à Tanger".

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrites aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCités en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCités peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

10. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficacité de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCités garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 30 octobre 2024

Josep Canals